Rapport de gestion de

GOODFOOD MARKET CORP.

Exercice clos le 31 août 2018

TABLE DES MATIÈRES

BASE DE PRÉSENTATION	3
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	3
DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	3
SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	4
PERSPECTIVES FINANCIÈRES	4
FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2018	4
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	6
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES	6
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2018 ET 2017	10
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT 2018 ET 2017	
SITUATION FINANCIÈRE	13
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	14
PRINCIPALES DONNÉES TRIMESTRIELLES	16
RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS TRIMESTRIELLES	17
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	17
RISQUE D'ENTREPRISE	18
EXIGENCES ADDITIONNELLES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT	18
ARRANGEMENTS HORS BILAN	18
INSTRUMENTS FINANCIERS	18
FUSION ET ACQUISITION INVERSÉE DE L'EXERCICE 2017	18
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	19
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	20
INFORMATION SECTORIELLE	20
TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS	20
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE	20
ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	20
RÉCENTES PRISES DE POSITION COMPTABLE	21
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	22

BASE DE PRÉSENTATION

Ce document a été préparé afin de fournir un rapport de gestion portant sur la situation financière de Goodfood Market Corp. (aussi désignée dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos », « Goodfood Market » ou la « Société ») au 31 août 2018 et sur les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice clos à cette date. Ce rapport de gestion, daté du 22 novembre 2018, contient des informations disponibles à ce moment. Toutes mentions dans le présent rapport de gestion à l'exercice 2019, à l'exercice 2018 et à l'exercice 2017 se rapportent respectivement à l'exercice qui sera clos le 31 août 2019, à l'exercice clos le 31 août 2018 et à l'exercice clos le 31 août 2017. Le présent document doit être lu conjointement avec les états financiers annuels audités de la Société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 août 2018. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. L'information financière figurant dans le présent rapport de gestion est établie conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certaines mesures financières utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS, dont celles-ci : « ventes de marchandises brutes », « bénéfice brut ajusté », « marge brute ajustée », « BAIIA », « BAIIA ajusté », « marge du BAIIA ajusté », « perte nette ajustée » et « perte par action ajustée ». Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos estimations, et nos intentions. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soit pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques qu'elle encourt à un moment donné dans le contexte d'événements passés et futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivants dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 disponible sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com : des antécédents limités en matière d'exploitation, des flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation, l'industrie alimentaire, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood Market, les perturbations dans le transport, la responsabilité associée aux produits, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, les activités syndicales et la dépendance à l'égard de la direction. Ces facteurs peuvent avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, le nombre restreint de produits, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, les interruptions ou les failles en matière de sécurité en ligne, la fiabilité des centres de données, la conformité des permis d'approvisionnement libre, les besoins futurs en capitaux, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, les conflits d'intérêts, les litiges et les sinistres catastrophiques. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la

demande des clients. Par conséquent, toutes les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou si le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Goodfood Market est un chef de file canadien des solutions de repas à domicile. La Société livre chaque semaine à ses abonnés tous les ingrédients frais nécessaires à la préparation de repas délicieux. L'objectif de l'entreprise est de simplifier la préparation cuisine, en laissant aux utilisateurs tout le plaisir : cuisiner, partager avec les amis et la famille et savourer. Les abonnés sélectionnent en ligne leurs recettes favorites parmi une large sélection de repas originaux. La Société prépare ensuite un panier personnalisé d'ingrédients frais et effectue la livraison chez l'abonné. Les recettes sont faciles à suivre et présentées étape par étape. La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec), Canada. La Société dispose d'une deuxième installation de production située cette fois à Calgary (Alberta), Canada. Au 31 août 2018, Goodfood Market comptait 89 000 abonnés actifs.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

L'industrie des solutions de repas prêts à cuisiner est l'un des secteurs affichant la plus forte croissance dans le monde et elle demeure relativement récente au Canada. En conséquence, Goodfood Market est d'avis qu'il existe d'importantes occasions d'accroître rapidement sa base d'abonnés en continuant d'investir dans des campagnes de marketing très ciblées, dans l'élargissement de la capacité de production, dans l'enrichissement de ses gammes de produits et dans l'établissement d'une plateforme nationale. À mesure que la Société augmente sa base d'abonnés, nous sommes confiants que Goodfood Market pourra réaliser d'autres économies d'échelle, ce qui contribuera à l'amélioration de la rentabilité. Avec le lancement d'une installation de production dans l'Ouest canadien au troisième trimestre de l'exercice 2018, nous prévoyons que la Société accroîtra encore davantage sa clientèle.

Ces objectifs s'appuient sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté. Ces risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ses objectifs. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Risques d'entreprise » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2018

FAITS SAILLANTS - COMPARAISON DE L'EXERCICE 2018 ET DE L'EXERCICE 2017

- Les produits ont augmenté de 50 705 517 \$, ou 256 %, pour atteindre 70 501 757 \$.
- Les ventes de marchandises brutes ont grimpé de 61 011 535 \$, ou 264 %, pour atteindre 84 092 897 \$.
- Le bénéfice brut s'est chiffré à 14 659 806 \$, en hausse de 11 070 069 \$, ou 308 %.
- La marge brute s'est établie à 20,8 %, soit une amélioration de 2,7 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 28 250 946 \$, en hausse de 21 376 087 \$, ou 311 %. La marge brute ajustée a atteint 33,6 %, soit une amélioration de 3,8 points de pourcentage.
- Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 277 895 \$, soit une hausse de 2 163 189 \$.
- Au 31 août 2018, on comptait 89 000 abonnés actifs, soit un bond de 58 000 abonnés, ou 187 %.
- La marge du BAIIA ajusté s'est chiffrée à (12,1) %, soit une amélioration de 5,8 points de pourcentage.
- La perte nette ajustée a augmenté de 5 518 798 \$, pour s'établir à 9 321 491 \$.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2018 ET DU TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2017

- Les produits ont augmenté de 13 882 348 \$, ou 185 %, pour atteindre 21 370 727 \$.
- Les ventes de marchandises brutes ont grimpé de 17 102 393 \$, ou 196 %, pour atteindre 25 811 521 \$.
- Le bénéfice brut s'est chiffré à 4 592 664 \$, en hausse de 3 588 398 \$, ou 357 %.
- La marge brute s'est établie à 21,5 %, soit une amélioration de 8,1 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 9 033 458 \$, en hausse de 6 808 443 \$, ou 306 %. La marge brute ajustée a atteint 35,0 %, soit une amélioration de 9,5 points de pourcentage.
- Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 991 316 \$, soit une hausse de 2 817 891 \$.
- La marge du BAIIA ajusté s'est chiffrée à (12,4) %, soit une amélioration de 16,6 points de pourcentage.
- La perte nette ajustée s'est établie à 2 956 112 \$, en hausse de 643 833 \$.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE 2018

- En septembre 2017, la Société a réalisé avec succès le transfert des activités de production vers sa nouvelle installation dans l'Est canadien, ce qui a donné lieu à une augmentation de la production et au renforcement de la capacité de la Société d'assurer des efficiences opérationnelles.
- Le 10 novembre 2017, la Société a signé un contrat de location d'une durée de sept ans assorti d'options de renouvellement pour les vingt années suivantes visant une installation de production d'une superficie de 43 000 pieds carrés située à Calgary, en Alberta. Ce contrat de location est classé en tant que contrats de location simple et l'engagement total estimatif s'établit à environ 4 300 000 \$ sur le terme de sept ans. La Société a obtenu des modalités avantageuses, notamment une remise au locataire qui finance une portion importante des dépenses d'investissement prévues pour mettre en place l'installation, des hausses de loyers restreintes sur la durée du contrat de location et le droit d'agrandir dans les espaces adjacents pour soutenir la croissance future.
- En mai 2018, la Société a lancé sa plateforme nationale avec l'ouverture de la nouvelle installation de production et de distribution à Calgary, en Alberta. L'installation permettra de fournir le marché des provinces de l'Ouest canadien, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, offrant ainsi l'expérience Goodfood Market aux consommateurs canadiens d'un océan à l'autre.
- Le 7 mai 2018, la Société a réalisé un appel public à l'épargne et a émis 4 000 000 d'actions ordinaires pour un produit brut de 10 000 000 \$. La Société prévoit affecter le produit du placement à l'accélération de sa croissance dans l'Ouest canadien, y compris au moyen de dépenses en immobilisations, à l'investissement dans l'automatisation, au lancement des nouvelles solutions de repas, au fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société.

ABONNÉS ACTIFS

Un abonné actif est défini comme étant un abonné qui doit recevoir une livraison ou qui a décidé de suspendre la livraison pour le prochain cycle de livraison hebdomadaire. Les abonnés actifs excluent les abonnements annulés. Bien que les abonnés actifs ne constituent ni une mesure financière conforme aux IFRS ni une mesure financière non conforme aux IFRS, et que, par conséquent, ils ne figurent pas dans nos états financiers et qu'aucun rapprochement ne peut être fait entre ce paramètre et tout poste de nos états financiers, nous estimons que le paramètre des abonnés actifs est utile pour les investisseurs puisqu'il reflète les produits futurs. La Société présente le nombre d'abonnés actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en milliers.

	Trimestres clos les 31 août				 -	kercices es 31 août
	2018	2017	2018	2017		
Nombre d'abonnés actifs à l'ouverture	76 000	23 000	31 000	3 000		
Variation nette du nombre d'abonnés actifs	13 000	8 000	58 000	28 000		
Nombre d'abonnés actifs à la clôture	89 000	31 000	89 000	31 000		

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

EXPANSION DE L'INSTALLATION DANS L'EST CANADIEN

Le 24 septembre 2018, la Société a entériné une modification au contrat de location de l'installation dans l'Est canadien, qui vise à renouveler et à prolonger la durée initiale du bail ainsi qu'à louer une superficie additionnelle de 72 000 pieds carrés, ce qui portera la superficie totale à 155 000 pieds carrés et permettra de doubler la capacité de production de l'installation. La période de location initiale se termine en octobre 2023 et est assortie d'options de renouvellement pour les quinze années à venir. Les contrats de location additionnels sont classés comme contrats de location simple et l'engagement estimatif supplémentaire s'établit à 3 433 000 \$.

FINANCEMENT PAR EMPRUNT

En novembre 2018, la Société a obtenu un engagement auprès d'une institution financière canadienne pour un prêt à terme garanti de trois ans de 10 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et 1,0 million de dollars en financement à court terme. Le prêt à terme ainsi que la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à un taux variable basé sur le taux des acceptations bancaires plus 2,50 %. Le prêt à terme sera remboursable en versements trimestriels de 125 000 \$ à partir du 4 décembre 2020 avec un remboursement du solde de la balance à la fin du terme de trois ans. Le produit du financement sera utilisé pour financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, investir dans l'automatisation, refinancer la dette à long terme de la Société et pour les besoins généraux de l'entreprise.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Le tableau qui suit présente les principales données financières tirées des états financiers de la Société aux 31 août 2018 et 2017, conformément aux IFRS.

	31 août 2018	31 août 2017
Situation financière		
Trésorerie	24 453 231 \$	17 548 417 \$
Immobilisations corporelles	6 005 563	2 300 147
Total des actifs	34 309 390	21 310 242
Total de la dette ¹⁾	2 591 855	511 809
Capitaux propres	16 455 986	16 351 579

¹⁾ Le total de la dette comprend la ligne de crédit et la partie courante et non courante de la dette à long terme.

Exercices clos les 31 août	2018	2017
Résultat global		
Produits	70 501 757 \$	19 796 240 \$
Bénéfice brut	14 659 806	3 589 737
Perte nette représentant le résultat global	(9 434 588)	(9 866 047)
Perte par action, de base et diluée	(0,19)	(0,32)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	277 895 \$	(1 885 294) \$
Activités de financement	11 061 522	20 766 924
Activités d'investissement	(4 434 603)	(1 853 143)

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans cette rubrique, on décrit les paramètres et les mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. On y fait également un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, le cas échéant. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société de notre point de vue. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers pour les périodes indiquées.

VENTES DE MARCHANDISES BRUTES

Les ventes de marchandises brutes mesurent la valeur totale des ventes au détail des marchandises par la Société avant la prise en compte de tous les incitatifs et crédits compris dans les produits. Les incitatifs et crédits, présentés à la valeur des ventes au détail, comprennent surtout des rabais lors de l'abonnement, généralement offerts aux nouveaux abonnés actifs lors de leur première livraison. Les ventes de marchandises brutes constituent une mesure financière non conforme aux IFRS. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile des produits, car, compte non tenu des incitatifs et des crédits, elle est plus représentative des produits futurs qui seront générés.

Le tableau présente un rapprochement des produits et des ventes de marchandises brutes.

	Trimestres clos les 31 août			kercices es 31 août
	2018	2017	2018	2017
Produits	21 370 727 \$	7 488 379 \$	70 501 757 \$	19 796 240 \$
Incitatifs et crédits inclus dans les produits	4 440 794	1 220 749	13 591 140	3 285 122
Ventes de marchandises brutes	25 811 521 \$	8 709 128 \$	84 092 897 \$	23 081 362 \$

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2018, les ventes de marchandises brutes ont respectivement inscrit une croissance de 17 102 393 \$ et de 61 011 535 \$. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance constante du nombre d'abonnés actifs et au lancement de notre plateforme nationale.

BÉNÉFICE BRUT AJUSTÉ ET MARGE BRUTE AJUSTÉE

Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée mesurent le bénéfice brut et la marge brute en fonction de la valeur des ventes au détail. Le bénéfice brut ajusté est calculé en soustrayant le coût des marchandises vendues des ventes de marchandises brutes. La marge brute ajustée est exprimée en pourcentage et calculée comme étant le bénéfice brut ajusté divisé par les ventes de marchandises brutes. Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures de rendement financier utiles, car les ventes de marchandises brutes reflètent les produits futurs qui seront générés et, par conséquent, le bénéfice brut et la marge brute futurs.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée.

	Trimestres clos les 31 août			ercices es 31 août
	2018	2017	2018	2017
Ventes de marchandises brutes Coût des marchandises vendues	25 811 521 \$ 16 778 063	8 709 128 \$ 6 484 113	84 092 897 \$ 55 841 951	23 081 362 \$ 16 206 503
Bénéfice brut ajusté	9 033 458 \$	2 225 015 \$	28 250 946 \$	6 874 859 \$
Marge brute ajustée	35,0 %	25,5 %	33,6 %	29,8 %

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2018, la marge brute ajustée a respectivement progressé de 9,5 points de pourcentage et de 3,8 points de pourcentage. Cette progression résulte de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits et des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage, aux aliments et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'économies de production supplémentaires, à une automatisation accrue et à un pouvoir d'achat supérieur, facteurs contrebalancés dans une certaine mesure par les coûts supplémentaires qu'a entraînés le démarrage des activités dans l'Ouest canadien.

BAIIA, BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes, de l'amortissement et de la charge d'impôt. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite des paiements fondés sur des actions, car ils sont inclus dans la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et autres éléments qui, selon nous, ne découlent pas nécessairement des activités normales quotidiennes de la Société et pourraient entraver l'analyse des tendances en matière de rendement. La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles, car elles permettent d'évaluer la capacité de la Société de saisir les occasions de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette à long terme. Ces mesures permettent de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente.

Le tableau suivant fait le rapprochement de la perte nette et du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté.

	Trimestres clos les 31 août			ercices es 31 août
	2018	2017	2018	2017
Perte nette Charges financières nettes (produits	(2 956 112) \$	(3 770 110) \$	(9 434 588) \$	(9 866 047) \$
financiers nets)	(50 966)	(49 670)	(98 065)	4 235 513
Amortissements	202 555	21 209	461 415	54 032
BAIIA	(2 804 523) \$	(3 798 571) \$	(9 071 238) \$	(5 576 502) \$
Acquisition inversée de Mira VII	_	1 457 831		1 805 410
Perte résultant de la sortie d'immobilisations				
corporelles	_	_	113 097	_
Paiements fondés sur des actions	157 722	166 767	457 745	219 612
BAIIA ajusté	(2 646 801) \$	(2 173 973) \$	(8 500 396) \$	(3 551 480) \$
Produits	21 370 727 \$	7 488 379 \$	70 501 757 \$	19 796 240 \$
Marge du BAIIA ajusté (%)	(12,4) %	(29,0) %	(12,1) %	(17,9) %

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2018, la marge du BAIIA ajusté a respectivement progressé de 16,6 points de pourcentage et de 5,8 points de pourcentage, en comparaison de celle du trimestre et de l'exercice clos le 31 août 2017. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2018, la hausse de la marge du BAIIA ajusté s'explique principalement par l'augmentation des produits et de la marge brute qui a mené à une hausse du bénéfice brut, atténuée par l'accroissement des fraisde vente et charges générales et administratives.

Pour l'exercice clos le 31 août 2018, le BAIIA ajusté exclut la perte hors trésorerie résultant de la sortie d'immobilisations corporelles, car nous sommes d'avis que cet élément ne reflète pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2017, le BAIIA ajusté ne tient pas compte des charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII, car, selon nous, cet élément ne reflète pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

PERTE NETTE AJUSTÉE ET PERTE AJUSTÉE PAR ACTION

La perte nette ajustée est définie comme une perte nette ajustée pour les éléments que nous estimons ne pas faire partie comme telle des activités normales quotidiennes de la Société et qui pourraient nuire à l'analyse des tendances en matière de rendement. La perte ajustée par action correspond à la perte nette ajustée divisée par le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation. La perte nette ajustée et la perte ajustée par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que la perte nette ajustée et la perte ajustée par action sont des mesures de rendement utiles, car elles facilitent les comparaisons d'une période à l'autre.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la perte nette et de la perte nette ajustée.

	Trimestres clos les 31 août			ercices es 31 août
	2018	2017	2018	2017
Perte nette	(2 956 112) \$	(3 770 110) \$	(9 434 588) \$	(9 866 047) \$
Perte découlant de la réévaluation des billets convertibles Acquisition inversée de Mira VII Perte résultant de la sortie d'immobilisations	- -	_ 1 457 831	<u>-</u>	4 257 944 1 805 410
corporelles	_	_	113 097	_
Ajustements à la perte nette	- \$	1 457 831 \$	113 097 \$	6 063 354 \$
Perte nette ajustée	(2 956 112) \$	(2 312 279) \$	(9 321 491) \$	(3 802 693) \$

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2018, la perte nette ajustée a respectivement augmenté de 643 833 \$ et de 5 518 798 \$. L'augmentation de la perte nette ajustée s'explique essentiellement par une hausse de la perte nette causée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, compensée en partie par le bénéfice brut plus élevé.

Pour l'exercice clos le 31 août 2018, la perte nette ajustée exclut la perte hors trésorerie résultant de la sortie d'immobilisations corporelles, car nous sommes d'avis que cet élément ne reflète pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

Pour ce qui est de l'exercice clos le 31 août 2017, la perte nette ajustée ne tient pas compte de la perte hors trésorerie découlant de la réévaluation des billets convertibles, car nous sommes d'avis que cet élément ne reflète pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2017, la perte nette ajustée ne tient pas compte des charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII, car, selon nous, cet élément ne reflète pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

Dans le tableau qui suit, on fait le rapprochement de la perte par action, de base et diluée, et de la perte ajustée par action.

	Trimestres clos les 31 août				
	2018	2017	2018	2017	
Perte nette par action	(0,06) \$	(0,08) \$	(0,19)\$	(0,32) \$	
Incidence des ajustements à la perte nette présentée ci-dessus	-	0,03	_	0,20	
Perte ajustée par action	(0,06) \$	(0,05) \$	(0,19)\$	(0,12) \$	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2018 ET 2017

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état du résultat net et du résultat global de la Société pour les exercices clos les 31 août 2018 et 2017.

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation ¹⁾	Variation (en %) ²⁾
Produits	70 501 757 \$	19 796 240 \$	50 705 517 \$	256 %
Coûts des marchandises vendues	55 841 951	16 206 503	(39 635 448)	245 %
Bénéfice brut	14 659 806 \$	3 589 737 \$	11 070 069 \$	308 %
Marge brute ³⁾	20,8 %	18,1 %	2,7 %	s. o.
Frais de vente et charges générales				
et administratives	23 617 947 \$	7 360 829 \$	(16 257 118) \$	221 %
Amortissements	461 415	54 032	(407 383)	754 %
Acquisition inversée de Mira VII	_	1 805 410	1 805 410	S. O.
Perte résultant de la sortie d'immobilisations				
corporelles	113 097	_	(113 097)	S. O.
(Produits financiers nets) charges				
financières nettes	(98 065)	4 235 513	4 333 578	102 %
Perte nette, représentant le résultat global	(9 434 588) \$	(9 866 047) \$	431 459 \$	4 %

¹⁾ Une variation positive constitue une diminution de la perte nette alors qu'une variation négative représente une augmentation de la perte nette.

EXPLICATION DES VARIATIONS ENTRE L'EXERCICE 2018 ET L'EXERCICE 2017

- L'augmentation des produits est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs et au lancement de la plateforme nationale.
- La hausse du bénéfice brut s'explique avant tout par la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs. La hausse de la marge brute résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits et des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage, aux aliments et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'économies de production supplémentaires, à l'accroissement de l'automatisation et à un pouvoir d'achat supérieur, facteurs contrebalancés dans une certaine mesure par les coûts supplémentaires qu'a entraînés le démarrage des activités dans l'Ouest canadien. La Société s'attend à ce que les coûts fixes en pourcentage des produits continuent de diminuer parallèlement à sa croissance soutenue, ce qui devrait donner lieu ultérieurement à une hausse de la marge brute.

²⁾ La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

³⁾ La marge brute est calculée comme étant le bénéfice brut divisé par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté en raison surtout d'une hausse planifiée des coûts de marketing et d'une augmentation des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société.
- La hausse des amortissements résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles à l'échelle de toutes les catégories d'actifs, surtout du matériel et de l'outillage pour les nouvelles installations de production de la Société dans l'Est et dans l'Ouest canadien.
- La baisse des charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII est attribuable à l'acquisition inversée effectuée au cours de l'exercice 2017.
- L'augmentation de la perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles est attribuable à la sortie de matériel et d'outillage de l'ancienne installation de production de l'Est canadien de la Société au cours du premier trimestre de l'exercice 2018.
- La baisse des charges financières nettes est attribuable en grande partie à la perte lors d'exercices antérieurs liée à la réévaluation des billets convertibles immédiatement avant leur conversion en actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2017.
- La diminution de la perte nette découle surtout de l'augmentation du bénéfice brut et de la baisse des charges financières, contrebalancées en grande partie par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION - TRIMESTRES CLOS LES 31 AOÛT 2018 ET 2017

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état du résultat net et du résultat global de la Société pour les trimestres clos les 31 août 2018 et 2017.

Trimestres clos les 31 août	2018	2017	Variation ¹⁾	Variation (en %) ²⁾
Produits	21 370 727 \$	7 488 379 \$	13 882 348 \$	185 %
Coûts des marchandises vendues	16 778 063	6 484 113	(10 293 950)	159 %
Bénéfice brut	4 592 664 \$	1 004 266 \$	3 588 398 \$	357 %
Marge brute ³⁾	21,5 %	13,4 %	8,1 %	S. O.
Frais de vente et charges générales				
et administratives	7 397 187 \$	3 345 006 \$	(4 052 181) \$	121 %
Amortissements	202 555	21 209	(181 346)	855 %
Acquisition inversée de Mira VII	_	1 457 831	1 457 831	s. o.
Produits financiers nets	(50 966)	(49 670)	1 296	3 %
Perte nette, représentant le résultat global	(2 956 112) \$	(3 770 110) \$	813 998 \$	22 %

¹⁾ Une variation positive constitue une diminution de la perte nette alors qu'une variation négative représente une augmentation de la perte nette

²⁾ La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

³⁾ La marge brute est calculée comme étant le bénéfice brut divisé par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

EXPLICATION DES VARIATIONS ENTRE LE TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2018 ET LE TRIMESTRE CLOS LE 31 AOÛT 2017

- L'augmentation des produits est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs et le lancement de la plateforme nationale.
- La hausse du bénéfice brut s'explique avant tout par la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs. La hausse de la marge brute résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits et des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage, aux aliments et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'économies de production supplémentaires, à l'accroissement de l'automatisation et à un pouvoir d'achat supérieur, facteurs contrebalancés dans une certaine mesure par les coûts supplémentaires qu'a entraînés le démarrage des activités dans l'Ouest canadien. La Société s'attend à ce que les coûts fixes en pourcentage des produits continuent de diminuer parallèlement à sa croissance soutenue, ce qui devrait donner lieu ultérieurement à une hausse de la marge brute.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté en raison principalement d'une hausse planifiée des coûts de marketing et des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société.
- La hausse des amortissements résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles à l'échelle de toutes les catégories d'actifs, surtout du matériel et de l'outillage pour les nouvelles installations de production de la Société dans l'Est et dans l'Ouest canadien.
- La baisse des charges liées à l'acquisition inversée de Mira VII est attribuable à l'acquisition inversée effectuée au cours de l'exercice 2017.
- Les produits financiers nets sont demeurés stables en raison de l'augmentation de la charge d'intérêts attribuable à la hausse de la dette, contrebalancée par l'augmentation des produits d'intérêts liée à la hausse du solde de trésorerie.
- La diminution de la perte nette découle surtout de l'augmentation du bénéfice brut, contrebalancée en partie par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente une analyse de l'état de la situation financière de la Société au 31 août 2018 par rapport au 31 août 2017.

	31 août 2018	31 août 2017	Variation
Total des actifs	34 309 390 \$	21 310 242 \$	12 999 148 \$
La variation est attribuable surtout à ce qui suit :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 453 231	17 548 417	6 904 814
Montants à recevoir au titre des taxes de vente	1 656 554	773 462	883 092
Stocks	1 585 310	382 374	1 202 936
Immobilisations corporelles	6 005 563	2 300 147	3 705 416
Total des passifs	17 853 404 \$	4 958 663 \$	12 894 741 \$
La variation est attribuable surtout à ce qui suit :			
Ligne de crédit	500 000	_	500 000
Créditeurs et charges à payer	11 343 138	3 529 373	7 813 765
Produits différés	2 521 999	841 037	1 680 962
Dette à long terme, y compris la tranche à			
court terme	2 091 855	511 809	1 580 046
Autres passifs non courants	1 396 412	76 444	1 319 968
Total des capitaux propres	16 455 986 \$	16 351 579 \$	104 407 \$
La variation est attribuable surtout à ce qui suit :			
Actions ordinaires	36 283 498	27 144 084	9 139 414
Déficit	(20 609 290)	(11 174 702)	(9 434 588)

EXPLICATION DES VARIATIONS SURVENUE ENTRE LE 31 AOÛT 2017 ET LE 31 AOÛT 2018

- L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est attribuable à la hausse des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement et d'exploitation, principalement par suite d'un financement par capitaux propres en mai 2018.
- La hausse des montants à recevoir au titre des taxes de vente rend compte de la croissance et des dépenses d'investissement additionnelles de la Société.
- L'augmentation des stocks est attribuable à la croissance de la Société dans le cadre de laquelle la hausse des stocks de nourriture et la hausse de matériel d'emballage cadrent généralement avec les tendances des produits hebdomadaires et mensuels, respectivement.
- L'augmentation des immobilisations corporelles s'explique avant tout par des dépenses d'investissement liées aux nouvelles installations de production de la Société dans l'Est canadien et dans l'Ouest canadien. Au cours de l'exercice 2018, la Société a commencé à amortir environ 5 150 000 \$ d'immobilisations corporelles qui étaient auparavant classées comme actifs en cours de construction.
- Les créditeurs et charges à payer ont augmenté du fait surtout de la hausse des achats attribuable à la croissance de la Société et à la négociation de meilleures conditions de paiement.
- La hausse des produits différés résulte de la croissance de la Société et du moment où l'exercice a pris fin dans le cycle de livraison hebdomadaire de la Société.

- La hausse des autres passifs non courants est attribuable à la remise au locataire qui a remboursé une portion importante des dépenses d'investissement nécessaires pour mettre en place les nouvelles installations de production de la Société dans l'Ouest canadien.
- L'accroissement du nombre d'actions ordinaires est principalement attribuable à l'appel public à l'épargne mené à terme le 7 mai 2018 aux termes duquel 4 000 000 d'actions ordinaires ont été émises pour un produit brut de 10 000 000 \$, moins les frais d'émission d'actions de 925 942 \$.
- L'augmentation du déficit est imputable à la perte nette inscrite pour l'exercice clos le 31 août 2018.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités, maximiser la protection du capital et offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements publics et privés, sur des billets convertibles et sur des instruments d'emprunt à long terme, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose de réserves suffisantes pour financer ses activités et ses dépenses d'investissement.

FLUX DE TRÉSORERIE

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les exercices clos les 31 août 2018 et 2017.

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation	
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux				
activités d'exploitation	277 895 \$	(1 885 294) \$	2 163 189 \$	
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	11 061 522	20 766 924	(9 705 402)	
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(4 434 603)	(1 853 143)	(2 581 460)	
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 904 814 \$	17 028 487 \$	(10 123 673) \$	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	17 548 417	519 930	17 028 487	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	24 453 231 \$	17 548 417 \$	6 904 814 \$	

La variation positive des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle pour l'essentiel d'une variation favorable du fonds de roulement et d'une remise au locataire qui a remboursé une portion importante des dépenses d'investissement nécessaires pour mettre en place les nouvelles installations de production de la Société dans l'Ouest canadien. La variation négative des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout du fait que le financement de l'exercice 2017 a été supérieur de 9 705 402 \$ à celui de l'exercice 2018. La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement provient en grande partie des dépenses d'investissement liées aux nouvelles installations de production de la Société dans l'Est canadien et dans l'Ouest canadien au cours de l'exercice 2018.

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les trimestres clos les 31 août 2018 et 2017.

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation	
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	991 316 \$	(1 826 575) \$	2 817 891 \$	
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(133 857)	19 546 519	(19 680 376)	
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(391 851)	(1 692 403)	1 300 552	
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	465 608 \$	16 027 541 \$	(15 561 933) \$	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	23 987 623	1 520 876	22 466 747	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	24 453 231 \$	17 548 417 \$	6 904 814 \$	

La variation positive des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle pour l'essentiel d'une variation favorable du fonds de roulement et d'un avantage incitatif à la location pour l'installation de l'Ouest canadien de 1 000 000 \$\\$ remboursé par le bailleur au quatrième trimestre de l'exercice 2018. La variation négative des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout du financement par capitaux propres dans le cadre d'un placement privé qui a eu lieu au quatrième trimestre de l'exercice 2017. La variation positive des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement provient en grande partie des dépenses d'investissement engagées à l'installation de production de la Société dans l'Est canadien au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

FACILITÉ DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice 2018, d'importantes transactions de financement ont été conclues, comme suit.

- En septembre 2017, la Société a obtenu un engagement auprès d'une banque à charte canadienne afin que celle-ci lui fournisse une facilité de crédit garantie, laquelle se compose d'un emprunt à terme de cinq ans à taux variable d'un montant de 2 500 000 \$, d'une ligne de crédit renouvelable de 500 000 \$ ainsi que d'autres mécanismes de financement à court terme totalisant 500 000 \$. La facilité de crédit est garantie par les stocks et par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les actifs de la Société.
- Le 12 octobre 2017, l'emprunt à terme de 2 500 000 \$ portant intérêt à un taux variable correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 3,25 % (6,95 % au 31 août 2018) a été déboursé. L'emprunt à terme est remboursable en versements trimestriels égaux de 125 000 \$, du 30 novembre 2017 au 31 août 2022. Le produit tiré de l'emprunt à terme a été utilisé pour refinancer la dette à long terme de la Société et financer les dépenses d'investissement ainsi qu'à d'autres fins générales de l'entreprise.
- Au 31 août 2018, la ligne de crédit de 500 000 \$ portant intérêt à un taux variable correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 3,25 % (6,95 % au 31 août 2018) était entièrement utilisée. La ligne de crédit sert à financer les activités quotidiennes et est remboursable sur demande.
- La facilité de crédit comprend des clauses restrictives de nature financière, que la Société respectait au 31 août 2018.
- En novembre 2018, la Société a obtenu un engagement auprès d'une institution financière canadienne pour un prêt à terme garanti de trois ans de 10 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et 1,0 million de dollars en financement à court terme. Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, ainsi que les engagements à l'égard des contrats de location simple au 31 août 2018.

	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Ligne de crédit	500 000 \$	500 000 \$	\$ - \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	11 343 138	11 343 138	_	_
Dette à long terme ¹⁾	2 414 767	658 079	1 756 688	_
Contrats de location simple ²⁾	6 946 285	1 253 505	4 432 639	1 260 141
	21 204 190 \$	13 754 722	\$ 6 189 327 \$	1 260 141 \$

En novembre 2018, la Société a signé une nouvelle entente relative à la dette dont le produit a été utilisé en partie pour refinancer la dette à long terme courante. Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion.

ACTIONS ORDINAIRES

Le 7 mai 2018, la Société a réalisé un appel public à l'épargne et a émis 4 000 000 d'actions ordinaires pour un produit brut de 10 000 000 \$. La Société prévoit affecter le produit du placement à l'accélération de sa croissance dans l'Ouest canadien, y compris au moyen de dépenses en immobilisations, à l'investissement dans l'automatisation, au lancement des nouvelles solutions de repas, au fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société.

PRINCIPALES DONNÉES TRIMESTRIELLES

Dans le tableau suivant, on présente les ventes de marchandises brutes, les produits, la perte nette, la perte nette ajustée, la perte nette par action, de base et diluée, et la perte nette ajustée par action, de base et diluée, des huit derniers trimestres.

	Trimestres clos les							
(en milliers de dollars	31 août	31 mai	28 févr.	30 nov.	31 août	31 mai	28 févr.	30 nov.
canadiens)	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2017	2016
Ventes de marchandises								
brutes	25 812 \$	26 166 \$	18 840 \$	13 275 \$	8 709 \$	7 536 \$	4 280 \$	2 556 \$
Produits	21 371	22 223	15 673	11 236	7 488	6 428	3 687	2 192
Perte nette	(2 956)	(1 564)	(2 395)	(2 520)	(3 770)	(1 217)	(1 766)	(3 113)
Perte nette ajustée	(2 956)	(1 564)	(2 395)	(2 407)	(2 312)	(861)	(208)	(422)
Perte nette par action, de								
base et diluée ¹⁾	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,05)	(80,0)	(0,05)	(0,07)	(0,13)
Perte nette ajustée par								
action, de base et diluée	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,05)	(0,05)	(0,03)	(0,01)	(0,02)

¹⁾ La somme de la perte nette par action, de base et diluée, par trimestre pourrait ne pas équivaloir à la perte nette par action, de base et diluée, depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

La forte augmentation d'un trimeste à l'autre découle de notre capacité à présenter de nouvelles solutions de repas offrant davantage de choix et favorisant la conservation des clients à divers points de prix, du lancement de notre plateforme nationale et du nombre grandissant de clients fidèles. Pendant les mois d'été, il y a une baisse d'activité de la part des abonnés existants compte tenu des vacances et de la fréquentation accrue des restaurants. Cela se traduit habituellement par un taux de commandes moins élevé et une dimunituion des ventes de marchandises brutes au cours du quatrième trimestre. Une augmentation des abonnés actifs et des commandes survient généralement en septembre, la saison de la rentrée scolaire étant l'une des périodes les plus occupées de l'année.

²⁾ En septembre 2018, la Société a entériné une modification au contrat de location de l'installation de l'Est canadien, qui vise à renouveler et à prolonger la durée initiale du bail ainsi qu'à louer une superficie additionnelle de 72 000 pieds carrés. Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » du présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS TRIMESTRIELLES

				Trimestre	s clos les			
(en milliers de dollars	31 août	31 mai	28 févr.	30 nov.	31 août	31 mai	28 févr.	30 nov.
canadiens)	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2017	2016
Produits	21 371 \$	22 223 \$	15 673 \$	11 236 \$	7 488 \$	6 428 \$	3 687 \$	2 192 \$
Incitatifs et crédits	4 441	3 943	3 167	2 039	1 221	1 108	593	364
Ventes de marchandises								
brutes	25 812 \$	26 166 \$	18 840 \$	13 275 \$	8 709 \$	7 536 \$	4 280 \$	2 556 \$
Perte nette	(2 956) \$	(1 564) \$	(2 395) \$	(2 520) \$	(3 770)\$	(1 217) \$	(1 766) \$	(3 113) \$
Perte résultant de la réévaluation des								
billets convertibles	_	_	_	-	_	8	1 558	2 691
Acquisition inversée								
de Mira VII	_	_	_	_	1 458	348	_	_
Perte résultant de la sortie d'immobilisations								
corporelles	_	_	_	113	_	_	_	_
Perte nette ajustée	(2 956) \$	(1 564) \$	(2 395) \$	(2 407) \$	(2 312) \$	(861) \$	(208) \$	(422) \$
Perte nette par action,								
de base et diluée ¹⁾	(0,06)\$	(0,03)\$	(0,05)\$	(0,05)\$	(0,08)\$	(0,05)\$	(0,07)\$	(0,13)\$
Incidence des ajustements								
à la perte nette	-	_	_	_	0,03	0,02	0,06	0,11
Perte nette ajustée par								
action, de base et diluée	(0,06)\$	(0,03)\$	(0,05)\$	(0,05)\$	(0,05)\$	(0,03)\$	(0,01)\$	(0,02)\$

¹⁾ La somme de la perte nette par action, de base et diluée, par trimestre pourrait ne pas équivaloir à la perte nette par action, de base et diluée, depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare son budget et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2019, les pertes d'exploitation attendues qui seront imputables à la croissance continue du nombre d'abonnés actifs de la Société, les dépenses en immobilisations et les investissements en automatisation devraient réduire le solde de trésorerie de la Société et sa situation de trésorerie par rapport au 31 août 2018, en l'absence d'un financement supplémentaire. D'après nous, les fonds en caisse de la Société et la capacité de financement fourniront les sources adéquates de liquidités afin de satisfaire aux exigences à court terme, de financer les dépenses d'investissement prévues ainsi que toutes pertes d'exploitation.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie, aux dépôts de garantie de même qu'aux montants à recevoir inclus dans les autres actifs courants. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. Nous sommes d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société traite avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord.

RISQUE D'ENTREPRISE

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 que l'on retrouve sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com pour une analyse plus poussée des facteurs de risque de la Société.

EXIGENCES ADDITIONNELLES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

La Société pourrait devoir avoir recours à du financement additionnel dans l'avenir pour atteindre les objectifs énoncés à la rubrique « Perspectives financières » du présent rapport de gestion, du fait de la croissance réalisée et attendue du nombre d'abonnés actifs, de l'investissement prévu dans les activités, les services logistiques, l'automatisation et la technologie, et de la possibilité qu'elle inscrive encore des pertes d'exploitation.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Les arrangements hors bilan qu'a pris la Société consistent en des obligations au titre de contrats de location simple dont il est question à la note 22 afférente à ses états financiers annuels audités de l'exercice 2018. À l'heure actuelle, la Société n'a aucun autre arrangement hors bilan qui a ou qui serait susceptible d'avoir une incidence actuelle ou future sur sa situation financière, les variations des produits et des charges, les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou les sources de financement d'importance.

INSTRUMENTS FINANCIERS

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La Société investit son excédent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances et qui sont choisis en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies.

BILLETS CONVERTIBLES

Au 31 août 2018 et au 31 août 2017, aucun billet convertible n'était en circulation. Pour l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a comptabilisé une perte hors trésorerie de 4 257 944 \$ à la réévaluation des billets convertibles.

Les billets convertibles de la Société ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur, qui a été estimée à l'aide des données d'entrée de niveau 3, ont été comptabilisées dans les charges financières nettes.

Il y a lieu de se reporter aux notes 14 et 16 afférentes aux états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 pour de plus amples renseignements sur les billets convertibles, y compris sur leurs options de conversion et la méthode d'évaluation qui a été préconisée.

DÉRIVÉS

La Société n'a conclu aucun dérivé au cours de l'exercice clos le 31 août 2018.

CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

Comme il en est question à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, la facilité de crédit garantie de la Société comprend des clauses restrictives de nature financière pouvant limiter la capacité de la Société de conclure des transactions ou de saisir des occasions d'affaires. Au 31 août 2018, la Société respectait ces clauses restrictives de nature financière.

FUSION ET ACQUISITION INVERSÉE DE L'EXERCICE 2017

Le 25 avril 2017, Mira VII et sa filiale en propriété exclusive, Mira VII Subco Inc. (« Subco »), ont conclu une convention de fusion avec Goodfood Market Inc. aux termes de laquelle Subco devait fusionner avec Goodfood Market Inc. (la « fusion ») pour réaliser une opération admissible sans lien de dépendance selon les politiques de la Bourse de croissance TSX (l'« opération admissible »). La fusion ayant été structurée comme une fusion triangulaire, la société fusionnée devait devenir une filiale en propriété exclusive de Mira VII au moment de la réalisation de la fusion.

Immédiatement avant la conclusion de l'opération admissible, Mira VII a regroupé ses actions ordinaires à raison de une action ordinaire de Mira VII post-regroupement pour chaque tranche de 22,2222 actions ordinaires de Mira VII préregroupement. De même, immédiatement avant la fusion, Goodfood Market Inc. a fractionné ses actions ordinaires à raison de 24,8379775 actions pour chaque action existant avant le fractionnement (le « fractionnement d'actions »).

Le 1^{er} juin 2017, la fusion a été réalisée et Mira VII a changé son nom pour Goodfood Market Corp. Le 7 juin 2017, les actions ordinaires de Goodfood Market Corp. ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « FOOD » et les actions ordinaires de l'ancienne société Mira VII ont été radiées de la cote de la Bourse de croissance TSX.

À des fins comptables, il a été déterminé que Mira VII est l'entreprise acquise sur le plan comptable et que Goodfood Market Inc. est l'acquéreur sur le plan comptable puisque les actionnaires de l'ancienne société Goodfood Market Inc. contrôlent maintenant Goodfood Market Corp. Étant donné que Goodfood Market Inc. était considéré comme l'acquéreur sur le plan comptable, les états financiers consolidés de Goodfood Market Corp. ont été préparés dans le prolongement des états financiers de Goodfood Market Inc., reflétant ainsi les instruments de capitaux propres de Mira VII.

Dans le cadre de la fusion, la Société a engagé des charges liées à l'acquisition inversée de 1 805 410 \$, montant qui comprend une perte de 1 262 644 \$ représentant l'excédent de la contrepartie transférée sur les actifs nets acquis à la date de l'acquisition inversée. Pour de plus amples informations au sujet de la fusion, le lecteur est prié de se reporter à la note 5 afférente aux états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le chef de la direction et le président, qui agit également à titre de chef de l'exploitation, sont des actionnaires détenant le contrôle de la Société et sont membres du conseil d'administration (le « conseil ») de la Société. Le chef de la direction est également le président du conseil.

Les transactions entre parties liées de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 sont les suivantes :

- Le 7 mai 2018, dans le cadre d'un appel public à l'épargne décrit à la note 14, 60 000 actions ordinaires ont été achetées par des membres du conseil au prix de 2,50 \$ l'action.
- Le 1^{er} juin 2017, des billets convertibles détenus par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration d'une valeur comptable de 2 639 434 \$ ont été convertis en 1 319 717 actions ordinaires.
- Le 31 mai 2017, 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 1, et 236 000 actions privilégiées de catégorie A, série 2, détenues par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration dont la valeur comptable s'établissait à 706 953 \$ ont été converties en 6 713 854 actions ordinaires.
- Le 14 septembre 2016, la Société a émis un billet convertible d'une valeur nominale de 500 000 \$ en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration.
- Le 6 septembre 2016, des billets convertibles détenus par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration d'une valeur comptable de 471 550 \$ ont été convertis en 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 2.

Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées. Les billets convertibles ont par la suite été évalués à la juste valeur par le biais de la perte nette.

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil, le chef de la direction, le chef de l'exploitation et le chef de la direction financière.

- Pour l'exercice clos le 31 août 2018, la Société a comptabilisé une charge de 867 191 \$ (276 533 \$ en 2017) au titre des avantages à court terme versés aux principaux dirigeants (y compris les jetons de présence).
- Pour l'exercice clos le 31 août 2018, la Société a comptabilisé une charge liée aux paiements fondés sur des actions de 356 240 \$ (80 503 \$ en 2017) au titre des options sur actions attribuées aux principaux dirigeants.
- Le 1er septembre 2018, 1 075 000 options sur actions ont été émises aux principaux dirigeants, au prix d'exercice de 2,55 \$.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 22 novembre 2018, la Société avait 51 825 245 actions ordinaires émises et en circulation, 2 498 747 options sur actions en circulation et 405 002 options de rémunération de mandataires en circulation.

Pour un complément d'information à propos des options de rémunération de mandataires et des options sur actions, il y a lieu de se reporter respectivement aux notes 14 et 18 des états financiers audités annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que ses principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché canadien des paniers-repas.

TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les produits et les charges de la Société sont touchés par le caractère saisonnier des activités. Au cours de la saison des Fêtes et de la période courue des vacances, la Société s'attend à une baisse de ses produits étant donné qu'une forte proportion de ses abonnés actifs choisit de suspendre la livraison de leur panier. Elle s'attend également que la croissance du nombre d'abonnés actifs soit inférieure au cours de ces périodes. Lorsque le temps doux revient, la Société prévoit que les coûts d'emballage soient plus élevés du fait de l'emballage supplémentaire nécessaire pour maintenir la fraîcheur et la qualité des produits. Elle s'attend aussi que le coût des aliments subisse l'incidence favorable de la disponibilité des produits pendant les périodes au cours desquelles la température est plus clémente.

La croissance historique des produits de la Société a minimisé l'impact du caractère saisonnier de ses activités; cependant, lorsque notre croissance ralentit ou que les dépenses saisonnières de nos clients deviennent de plus en plus importantes, le caractère saisonnier de nos activités pourrait avoir une incidence plus significative sur les résultats d'exploitation de la Société d'une période à une autre.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Depuis sa constitution en personne morale, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. La Société a pour politique de conserver le bénéfice futur pour assurer le financement de sa croissance. Il revient uniquement au conseil de la Société de déterminer si des dividendes devraient être versés dans l'avenir et cette décision sera tributaire de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins futurs en capitaux et d'autres facteurs que le conseil jugerait pertinents.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement des états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations comptables et hypothèses de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 comprennent l'estimation du pourcentage d'utilisation au titre des crédits de vente et de référence inclus dans les produits différés et la recouvrabilité de l'impôt différé. La Société recourt au jugement pour fixer la date à laquelle les immobilisations corporelles sont disponibles en vue de leur utilisation prévue. Les principaux jugements et estimations comptables de la Société sont présentés à la note 4 afférente à ses états financiers annuels audités de l'exercice 2018.

RÉCENTES PRISES DE POSITION COMPTABLE

IFRS 2, CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS (MODIFICATIONS DE L'IFRS 2)

En juin 2016, l'IASB a publié les modifications apportées à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, visant à clarifier la manière selon laquelle certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions doivent être comptabilisés. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source; et d'une modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

La Société prévoit appliquer de manière prospective les modifications de l'IFRS 2 lors de l'établissement de ses états financiers à compter du 1^{er} septembre 2018.

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. L'adoption anticipée est autorisée. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité. En avril 2016, l'IASB a publié des clarifications à l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, qui entrent en vigueur en même temps que l'IFRS 15. La norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés et quel montant est comptabilisé. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. Les clarifications apportées à l'IFRS 15 fournissent des directives supplémentaires concernant l'analyse en cinq étapes, la transition et l'application de la norme aux licences de propriété intellectuelle.

La Société adoptera l'IFRS 15 le 1^{er} septembre 2018 et estime que l'adoption n'aura aucune incidence sur ses états financiers. L'IFRS 15 prévoit la publication d'informations à fournir plus exhaustives.

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 (2014) »). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas obligatoire et n'est autorisé que si l'information est disponible, sans recours à l'information rétrospective. L'IFRS 9 (2014) instaure de nouvelles exigences visant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Aux termes de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend également une nouvelle norme générale de comptabilité de couverture qui permet une meilleure harmonisation de la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. La Société adoptera l'IFRS 9 (2014) lors de l'établissement de ses états financiers de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2018.

Bien que l'adoption de l'IFRS 9 (2014) donne lieu à des modifications du classement de certains des instruments financiers de la Société, ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence sur leur évaluation. De plus, les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation n'ont pas d'effet sur la valeur comptable des actifs financiers au coût amorti de la Société.

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, Contrats de location. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 16 lors de l'établissement de ses états financiers de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2019.

Étant donné que la Société a des obligations contractuelles importantes comptabilisées comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, la Société conclut préliminairement qu'il y aura une hausse importante des actifs et des passifs au moment de l'adoption de l'IFRS 16 ainsi que des changements importants à la présentation des charges liées aux contrats de location simple au titre des frais de vente et charges générales et administratives, de la dotation aux amortissements et des autres produits financiers nets.

La Société procède présentement à l'analyse de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16. Son intention est d'adopter l'IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109, Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière (les « dirigeants signataires ») qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société a conçu des CPCI qui visent à fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à l'attention des dirigeants signataires, en particulier dans la période au cours de laquelle la publication des documents annuels doit être préparée, et que l'information devant être fournie par la Société aux fins du respect des obligations d'information continue est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable.

Sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CPCI et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CPCI de la Société étaient efficaces au 31 août 2018.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les dirigeants signataires ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CIIF afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Au moment de concevoir et d'apprécier les contrôles internes, il faut tenir compte du fait que, en raison de ses limites intrinsèques, un système de contrôle, quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et peut ne pas être en mesure de prévenir ou de détecter des inexactitudes.

Le cadre de contrôle utilisé dans la conception des CIIF de la Société est fondé sur les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework* (cadre de 2013).

De plus, sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CIIF et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 31 août 2018.

Au cours de l'exercice 2018, du personnel supplémentaire a été affecté au service des finances afin de mieux séparer les fonctions et d'atténuer le risque de détournement d'actifs et le risque d'erreurs. Aucun autre changement n'est survenu dans les CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait avoir une incidence importante, sur les CIIF de la Société.